

Présents :

GAITET Dominique : directrice – professeure des écoles
BESCOND-OGIER Marie-Laure : adjointe – professeure des écoles
BONNET Françoise : adjointe – professeure des écoles
MICLO Damien : Adjoint mairie chargé des écoles
CHORREAU Gisèle : Adjointe mairie
DIOT Marie Rose : DDEN
BLAMBERT Micheline : Adjointe Mairie
MENDEREZ Eva : parent déléguée titulaire
FRANTZ Youna : parent déléguée suppléante
DUPUIS-ROSCA Mariana : parent déléguée suppléant
FRICKERT Olivier : parent déléguée titulaire
ROUQUET Carole : parent déléguée titulaire

Ordre du jour :

1. Composition et rôle du conseil d'école
2. Point sur la rentrée : effectifs, démarrage d'année
3. Mise en place du protocole sanitaire du 2 novembre
4. Projets pour l'année
5. Adoption du règlement intérieur
6. Aménagements et Achats
7. Questions diverses apportées éventuellement par les parents (si possible à l'avance)

1 / Composition et rôle du conseil d'école :

Le conseil d'école est composé des professeurs des écoles de chaque classe, des représentants des parents d'élèves, des DDEN, du maire et des élus municipaux. Il a pour rôle de mettre en débat et adopter le règlement intérieur, d'associer tous les partenaires à l'élaboration du projet d'école et d'organiser la semaine scolaire.

Les DDEN est une association amie de l'école qui permet de faire l'interface entre l'école et la mairie

2 / Rentrée :

3 classes de 3 niveaux sont ouvertes cette année. Le fonctionnement à 3 niveaux a été reconduit par choix pédagogique. 79 enfants sont accueillis à l'école cette année, répartis en 3 classes de 27 élèves 27 élèves et 25 élèves.

Des enfants du voyage sont attendus au cours de l'année.

Le protocole sanitaire ayant été allégé en ce début d'année, le démarrage s'est fait sereinement.

Les parents ont pu accompagner leur enfant jusqu'à la porte de la classe, ce qui a facilité grandement l'accueil des enfants et notamment des PS dont c'était la première année d'école.

Deux portes d'entrées ont été ouvertes ce qui a permis de limiter le brassage dans le couloir.

3/ Mise en place du protocole sanitaire du 2 novembre

A partir du 2 novembre, le protocole sanitaire a été renforcé avec la limitation du brassage des classes :

- :Accueil des enfants par les portes extérieures dans la cour. Un balisage est mis en place pour éviter aux parents de se croiser
- Interdiction aux parents d'entrer dans les locaux de l'école.
- Récréation par classe en alternance.
- Utilisation de la salle de motricité réduite à une seule classe par jour

L'organisation et la conception de l'école permettent le non brassage des classes. Une difficulté persiste pour les toilettes communs à la classe de Marie-L et de Françoise.

Les 2 groupes essaient de ne pas se croiser et les enseignantes limitent le nombre d'enfants pour les passages aux toilettes.

4/ Projets pour l'année

En ce début d'année, les enfants ont assisté à un spectacle de marionnettes « Le grand show des petites bêtes » des frères Duchoc à la salle des fêtes de St-Romans. Ce spectacle était organisé par l'ACCR. Ce spectacle a ravi petits et grands.

Les projets pour la suite sont sous réserve de l'évolution sanitaire.

Le fil conducteur de cette année est la mare et l'eau.

Un animateur nature du parc viendra à l'école pour faire découvrir aux enfants les petites bêtes de Saint-Romans.

Un spectacle de Noël sera proposé aux enfants le vendredi 11 décembre à l'école. Si le non brassage des classes persiste, le spectacle sera présenté 3 fois ce qui augmentera le coût.

Cela se fera au détriment d'une autre activité prévue par les enseignantes.

Ces activités sont possibles grâce au soutien financier du sou des écoles.

Pour l'instant, Pascaline ne peut pas accueillir les classes à la bibliothèque.

5/ Adoption du règlement intérieur

Le règlement intérieur qui sera transmis aux parents, est adopté à l'unanimité des présents.

6/ Aménagements et achats

Les professeures des écoles remercient la mairie pour l'achat de 2 fauteuils, d'un bureau pour l'aménagement du poste de travail d'Audrey, les meubles des salles d'arts plastiques ainsi que la nouvelle structure dans la cour.

Damien Miclo précise qu'elle est en attente d'être fixée au sol et qu'avant son utilisation elle doit être contrôlée par un organisme de certification.

5/ Questions diverses

Damien Miclo souhaite faire le bilan sur la semaine des 4 jours.

Les enseignantes sont satisfaites du nouveau rythme. La pause du mercredi permet aux enfants de se reposer.

Levée de séance 18h45

Secrétaire de séance : Olivier Frickert en coordination avec les enseignantes